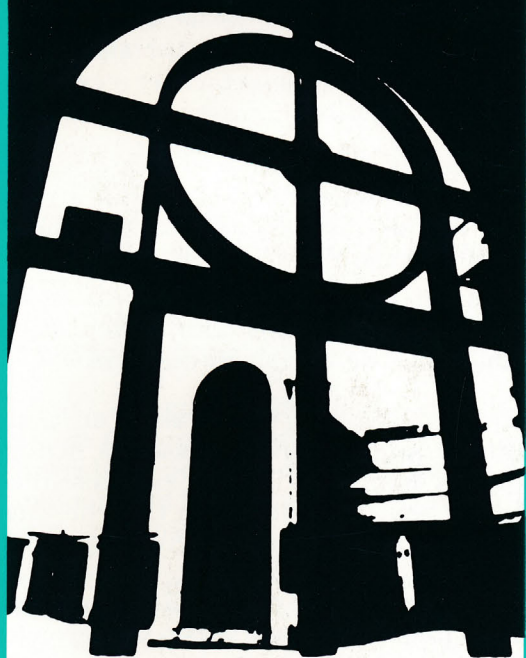


TOUT UN MONDE...

**DE
CRÉATION!**

**MAISON
DES ARTS
DE LAVAL**



**1395, boul. de la Concorde ouest
Laval-des-Rapides**

662-4442

Une Bonne Entente

Au début de 1987, Ville de Laval et la Corporation du centre culturel André-Mathieu signaient un protocole d'entente et convenaient d'unir leurs efforts afin d'exploiter la Maison des Arts.

Consciente de la vocation spécifique de la Maison des Arts, Ville de Laval désirait, par cette entente, poursuivre divers objectifs:

- Rendre la Maison des Arts accessible au milieu artistique;
- Assurer une animation globale des lieux auprès de l'ensemble des Lavallois;
- Promouvoir l'existence à la Maison des Arts de salles de spectacle et d'exposition, et de lieux de rencontres;
- Instaurer divers programmes de formation technique et non-technique aux fins de réduire les frais de location pour les utilisateurs;
- Assurer une tarification abordable aux utilisateurs lavallois pour toutes les installations de la Maison des Arts.

En contrepartie, la Corporation du centre culturel André-Mathieu possédait des ressources humaines et des connaissances techniques pouvant aider Ville de Laval dans la poursuite de ses divers objectifs.

Il allait donc de soi que la Ville et la Corporation unissent leurs efforts pour permettre à la Maison des Arts de devenir un centre d'activités artistiques répondant aux attentes et aux besoins, non seulement du milieu, mais aussi de la population lavalloise en général.

Ainsi, la Corporation voit désormais à mettre à la disposition de la Maison des Arts, le personnel permanent et occasionnel nécessaire à la réalisation des objectifs poursuivis par la Ville. Par conséquent, la Corporation a la responsabilité de:

- Administrer et animer, en collaboration avec le Service des arts, la salle de spectacle, la salle d'exposition, l'agora, la salle polyvalente, la salle de décors, la salle de costumes, la salle de réchauffement, les entrepôts, la billetterie, le vestiaire, le bar, le foyer et les aires extérieures;
- Émettre des recommandations relativement aux achats d'équipements techniques;
- Opérer un service de billetterie, doublé à la fonction de réceptionniste de la Maison des Arts;
- Procéder à l'entretien technique préventif et général des équipements et fournitures de la Maison des Arts;
- Promouvoir la Maison des Arts, ses buts, sa capacité et son utilité.

De plus, un comité de programmation formé de deux représentants de la Ville et du directeur général de la Corporation, recommandera la programmation des activités de la Maison des Arts.

Cette entente permettra désormais à tous les Lavallois et à toutes les Lavalloises, ainsi qu'aux visiteurs extérieurs, de profiter pleinement de **leur** Maison des Arts.

Pierre Legault,
directeur général
Corporation du Centre culturel
André-Mathieu

La Maison des Arts

Longtemps souhaitée par le milieu artistique lavallois, la Maison des Arts est désormais le foyer de la culture locale et régionale. Le citoyen s'y sent à l'aise lorsqu'il s'y rend pour un spectacle, une exposition, un cours, ou pour une conférence. L'ambiance est propice à la réflexion et à la diffusion culturelle.

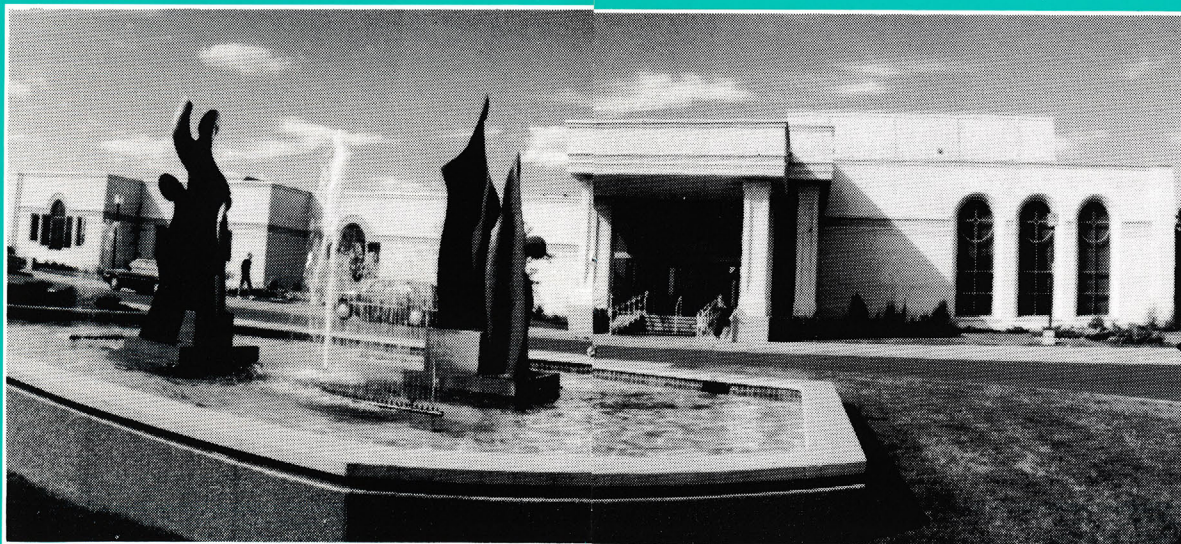
En fait, la mission globale de la Maison des Arts consiste à offrir une palette d'activités et de formes d'expression, représentatives de l'ensemble de la population. Ainsi, la Ville met à la disposition des artistes, issus de tous les domaines, un merveilleux outil de création et de diffusion de la culture lavalloise et favorise, de la sorte, l'épanouissement de tous les citoyens.

Mais la Maison des Arts n'accueillera pas

uniquement les artistes de Laval ! Des artistes des autres régions, et même de l'étranger, seront appelés à contribuer au développement et au rayonnement culturel de notre ville. Cette ouverture au monde et sur le monde caractérise véritablement la Maison des Arts.

Avez-vous remarqué l'architecture de la Maison des Arts, son esthétisme de bon goût, ses dimensions à l'échelle humaine, la polyvalence de ses locaux, et ses aires ouvertes ? Tout y a été conçu pour que les visiteurs et les artistes y évoluent dans la chaleur humaine.

C'est un monde de création où se croisent des mondes merveilleux et fascinants... parce que c'est, d'abord et avant tout, une maison, un lieu où l'on vit !



Tout un Monde de Création

La Corporation du centre culturel André-Mathieu est heureuse de s'associer au Service des arts de Ville de Laval afin de faire de la Maison des Arts le véritable carrefour culturel de toute la région.

Les buts poursuivis par cette association sont principalement: l'animation permanente, l'accessibilité annuelle et sans interruption, et la participation maximisée pour l'ensemble des Lavallois.

Dans l'ensemble de la Maison des Arts, les espaces intérieurs et extérieurs peuvent donner lieu aux activités suivantes:

- *Agora*: concerts-midi, nuits de poésie, théâtre-midi, café-terrasse, animation pour les enfants;
- *Salle polyvalente*: réunions, ateliers, lancements, conférences de presse, cours, formation;
- *Aires extérieures*: (fontaine et cour arrière) mini-spectacles, week-ends thématiques, expositions;



- *Entrée et foyer*: animation, expositions, démonstrations, mini-spectacles et récitals.

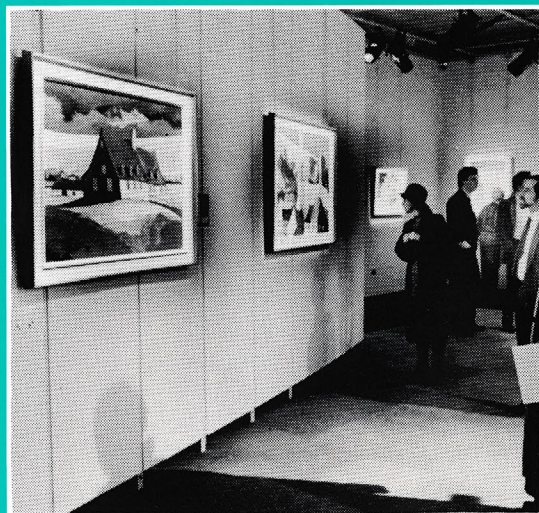
Quant à la salle de spectacle et à la salle d'exposition, elles répondront aux considérations d'exploitation suivantes:

- *Salle de spectacle*: priorité aux artistes et organismes lavallois * - manifestations complémentaires reliées aux spectacles et création d'événements culturels - jumelage des intérêts du public aux attentes et besoins des artistes et des organismes - ouverture aux échanges avec d'autres municipalités - insertion de spectacles expérimentaux et avant-gardistes - association avec les réseaux organisés (scolaires, écoles spécialisées, etc...) - identification de semaines thématiques regroupant des artistes et organismes lavallois et hors Laval.

* définition de critères d'admissibilité par le comité de programmation.

• *Salle d'exposition*: Côtioement d'expositions itinérantes et locales simultanément ou de façon séquentielle - planification de 16 à 20 mois à l'avance - présentation d'activités connexes - interrelation des ateliers 2D / 3D aux activités dans la salle d'exposition - considération des goûts de la population par public-cible (enfants, aînés, etc...).

En ce qui a trait aux coûts reliés aux diverses activités à la Maison des Arts, les charges au locataire ont été évaluées de la façon suivante:



• *Salle de spectacle*: *

a) *grand déploiement*: présence de plusieurs artistes sur scène et utilisation importante des équipements scéniques;
Organismes et individus accrédités:
435 \$ *Autres*: 800 \$

b) *répétitif*: un grand déploiement présenté plus d'une fois;
Organismes et individus accrédités:
310 \$ *Autres*: 415 \$

c) *petit déploiement*: individus ou organismes aux besoins techniques réduits (son et éclairage);
Organismes et individus accrédités:
275 \$ *Autres*: 382 \$

• *Salle d'exposition*:

a) *tarif de base*: 250 \$

b) *pourcentage de perception* sur les ventes en accord avec le prix convenu et marqué: 15%

c) *services offerts*: vernissage (vin et hôtes) - montage et démontage (éclairagiste et manoeuvres) - animateur-surveillant durant la tenue de l'exposition - cartons d'invitation fournis par le Service des arts - frais de primes d'assurances à la charge du locataire.

* - des frais de montage et de démontage peuvent exceptionnellement être facturés.

* - spectacles pour enfants (besoins techniques très réduits) et conférences feront l'objet d'une tarification différente.

Une Entente Rentable pour Tous

L'entente liant Ville de Laval à la Corporation du centre culturel André-Mathieu, pour l'opération de la Maison des Arts, a franchi sa première année.

L'évolution de cette entente était observée de près, autant par chacun des partenaires que par le milieu artistique lavallois. Toutes les hypothèses avancées au moment de la signature du protocole ont maintenant eu la chance d'être testées et la conclusion en est positive.

Tout d'abord, nous croyons nous faire les porte-parole de l'ensemble du milieu artistique, en soulignant la qualité des services techniques offerts à la Maison des Arts de Laval.

De plus, nous avons pu vérifier que l'entente permettait la souplesse d'application nécessaire dans le domaine des arts. Le Comité de programmation, après une phase rapide d'apprivoisement, est maintenant pleinement fonctionnel, de même que l'équipe de techniciens qualifiés de la Maison des Arts.

Force nous est aussi de souligner que les hypothèses les plus pessimistes se sont avérées sans fondement.

En effet, les attitudes de respect mutuel et de priorités au service à la clientèle, démontrées par les partenaires du protocole, ne peuvent être que rassurantes pour l'avenir. De même, cette croyance qui voulait que le protocole serve avant tout: à empêcher que deux salles de spectacle très proches l'une

de l'autre ne se "pilent sur les pieds", s'est avérée moins importante que prévue.

Les vocations et dimensions différentes de la Maison des Arts et de la salle André-Mathieu assurent la preuve que Laval est une ville assez grande pour faire vivre toutes les formes d'art et les types de spectacle.

Mais, au-delà de la validation des hypothèses de départ de tous et chacun, le vécu actuel de l'entente nous permet aussi de constater des réalisations tangibles:

- Une augmentation substantielle du nombre d'événements artistiques ayant eu lieu à la Maison des Arts.
- La création d'un sentiment d'appartenance chez tout le personnel technique ou autres au service des artistes.
- Le maintien de la tarification pour l'opération des salles à un niveau très abordable (pas d'augmentation en 1988).
- Une hausse de la fréquentation plus qu'appréciable (plus que doublée).

Beaucoup d'ajustements restent à faire et sont déjà identifiés par le Comité de programmation de la Maison des Arts de Laval. Toutefois, on peut d'ores et déjà entrevoir l'avenir avec optimisme et conclure que l'entente **est une opération rentable pour chacun, y compris le milieu artistique lavallois.**

Paul Lemay, directeur
Service des Arts de Laval

Marche à suivre

Désormais, et grâce à son expertise et à son professionnalisme, la Maison des Arts peut répondre à tous vos besoins et à toutes vos attentes pour faire de vos activités une réussite.

La marche à suivre est fort simple:

- Toute activité nécessitant du personnel technique, et par conséquent entraînant des dépenses, fera l'objet d'une entente contractuelle avec la Corporation du centre culturel André-Mathieu;
- Toute activité majeure nécessitant du personnel technique, et par conséquent entraînant des dépenses, fera l'objet d'une réunion de production;
- Toute activité nécessitant une démarche administrative devra nécessairement être autorisée par le Comité de programmation et devra être acheminée via la Corporation du centre culturel André-Mathieu et/ou le Service des Arts.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Maison des Arts: 662-4442

Salle André-Mathieu: 667-2327

